

(1)

( N° 173. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 26 MAI 1897.

Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics  
pour l'exercice 1897 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. VAN CLEEMPUTTE.

I. — A l'article 9 :

1° Retrancher, dans le libellé, les mots : « *subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail* » ;

2° Intercaler un article 9<sup>bis</sup> ainsi conçu :

ART. 9<sup>bis</sup>.

« *Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité ou la perte du bétail* » . . . . . fr. 150,000 »

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE,  
L. DE SADELEER,  
MARNHAUT,  
H. CARTUYVELS,  
THIENPONT.

---

(1) Budget, n° 122, VII (session de 1895-1896).  
Budget amendé, n° 4, VII.  
Rapport, n° 142.  
Amendements, n° 159.

## II. — A l'article 12 :

1° Modifier le libellé général, en supprimant les mots : « *subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage* », et en fixant le crédit alloué à cet article à 280,000 francs ;

2° Intercaler un article 12<sup>bis</sup> ainsi conçu :

ART. 12<sup>bis</sup>.

« *Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage* » . . . fr. 280,000 »

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

L. DE SADELEER.

MAENHAUT.

BON VAN DER BRUGGEN.

E. BIART.

THIENPONT.

III. — Intercaler au chapitre des dépenses exceptionnelles un article 83<sup>bis</sup> ainsi conçu :

ART. 83<sup>bis</sup>.

« *Indemnités pour cause de stomatite aphteuse* » . . . fr. 500,000 »

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

MAENHAUT.

HECO.

THIENPONT.

H. CARTUYVELS.

